

# Institut national des pêches autochtones et examen des programmes autochtones

## Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques et Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique SÉANCE PLÉNIÈRE

25 janvier 2018 – Moncton

[pechesautochtones.ca](http://pechesautochtones.ca)



**NATIONAL INDIGENOUS  
FISHERIES INSTITUTE**  
Indigenous Program Review

**INSTITUT NATIONAL DES  
PÊCHES AUTOCHTONES**  
Examen des programmes autochtones

# Objectif de la séance plénière

- Possibilités à examiner et confirmer :
  - Les commentaires que nous avons reçus
  - Ce que nous avons entendu au cours des ateliers
  - Les rétroactions qui ont été recueillies par téléphone, par courriel, ou au cours de réunions et de séances interactives
- Possibilités d'obtenir davantage de renseignements :
  - Mettre l'accent sur les éléments de continuité
  - Comprendre les questions soulevées et les points de vue d'autres personnes
  - Toutes les rétroactions seront prises en compte dans le rapport final

# Ordre du jour

- Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques :
  - Conclusions du document de travail et commentaires reçus
  - Ateliers et autres séances : les commentaires que nous avons reçus à Moncton, St. John's, Kamloops, Nanaimo, Vancouver et Yellowknife
  - Conclusions et étapes initiales : séance de questions et réponses
- Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique :
  - Conclusions du document de travail
  - Points qui ont été soulevés au cours de l'atelier organisé au mois de novembre
  - Lacunes mises en évidence : séance de questions et réponses
- Prochaines étapes ?
  - Séance plénière d'aujourd'hui et ajout d'autres commentaires aux documents de travail
  - Rapport de la première phase et deuxième phase de participation

# **Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques**

# Document de travail

- Financement :
  - Insuffisant pour exploiter le programme à son plein potentiel
- Production de rapports :
  - Renseignements limités pour mesurer le rendement et les résultats, tout spécialement en ce qui a trait à l'incidence des groupes sur les processus de prise de décision
- Services :
  - Aucune norme que les groupes de services pourraient adopter
  - La composante de gestion des océans est inadéquate
- Relations :
  - N'ont pas été entièrement développées dans l'ensemble du ministère ou avec d'autres entités
  - Il existe des possibilités de collaboration avec d'autres groupes
  - Il y a des chevauchements avec d'autres programmes

# Ce que nous avons entendu : financement

- Confirmation de la nécessité d'un financement accru :
  - Le financement n'a pas suivi l'inflation ou l'augmentation des coûts
  - Il ne tient pas compte des coûts et des besoins des régions éloignées/du ministère
  - Il est insuffisant pour les collectivités qui sont laissées pour compte
  - Il devrait être prévisible/pluriannuel
- Le financement n'est pas opportun :
  - Problèmes de flux de trésorerie/dépendance au crédit
  - Incidences sur le maintien en poste du personnel
- Le financement n'est pas lié à d'autres fonds disponibles :
  - Malgré le fait que certains services et éléments de prestation de services sont complémentaires pour d'autres mandats ministériels et fédéraux

# Ce que nous avons entendu : financement

- Un financement est prévu pour les services de base, mais pas pour les projets :
  - Personnel, entrepreneurs et soutien saisonnier « sur place »
  - Consultations et forums ponctuels dans les collectivités membres
- Les groupes travaillent d'arrache-pied pour trouver d'autres sources de financement :
- Autres options de financement (pouvant nécessiter la réalisation d'activités de sensibilisation) :
  - Programmes offerts par divers organismes et nouveaux fonds régionaux
  - Associations et industries des pêches commerciales et récréatives
  - Partager l'expertise et l'équipement d'autres groupes de ressources aquatiques

# Ce que nous avons entendu : production de rapports

- Rapports onéreux ou non uniformes entre les différents groupes et programmes ministériels :
  - Certaines personnes trouvent que les exigences de déclaration sont utiles
  - La plupart des personnes interrogées sont en faveur de processus plus équitables et uniformes
- La production de rapports n'est pas liée aux objectifs du programme
- Les rapports ne tiennent pas compte des plans et des objectifs stratégiques

# Ce que nous avons entendu : processus de prise de décision

- Participation au processus décisionnel :
  - Impossible de se faire véritablement entendre
  - C'est plus une question d'assiduité, puisque les données et les intrants ne sont généralement pas pris en compte
- Collecte et partage de données :
  - Les données ne sont pas souvent intégrées aux processus de prise de décisions et aux plans de gestion ministériels, mais la situation est peut-être en train de changer
  - Certaines personnes accordent la priorité aux décideurs autochtones
  - Une entente normalisée de partage des données pourrait s'avérer avantageuse

# Ce que nous avons entendu : connaissances autochtones

- On ne tient pas compte de ces connaissances au cours du processus décisionnel ou dans les plans de gestion
- Il faut reconnaître leur valeur et leur importance
- Il faudrait peut-être offrir une formation sur la sensibilisation aux cultures ou une formation similaire au sein du ministère :
  - Prévoir des paramètres clairs quant à la façon dont ces connaissances pourront être utilisées
- On pourrait avoir à renforcer nos capacités pour les systèmes de connaissances autochtones (p. ex., à investir dans ces systèmes) :
  - Il faudra les coordonner, et collecter et cataloguer les données par groupes
  - Elles seront intégrées à des projets spécifiques

# Ce que nous avons entendu : services

- Les offres de services ne sont pas nécessairement idéales :
  - On préfère la souplesse, autant dans les collectivités côtières que dans celles qui sont situées à l'intérieur des terres
  - Le menu des offres de services pourrait être « uniformisé » (p. ex., évaluation des stocks, surveillance, collecte de données, savoirs traditionnels, renforcement des capacités, assainissement, restauration, etc.)
- On se concentre sur les activités techniques lors d'un trop grand nombre de réunions de « biocrates »
- On confirme que la composante de la gestion des océans est inadéquate, tout comme la gestion des eaux intérieures et de l'eau douce
- Certains services prévoient d'importantes activités de sensibilisation et pour la jeunesse (modèles)

# Ce que nous avons entendu : attentes relatives aux services

- Cogestion véritablement intégrée des ressources halieutiques :
  - Gestion des océans
  - Gestion des eaux intérieures
  - Réalisation de recherches/examen des voies navigables/zones/pêcheurs à la ligne qui n'ont pas été étudiés
  - Interface terre-mer, enjeux socio-économiques, changement climatique, toxicologie/contaminants liés à l'industrie (effets cumulatifs)
  - Programme des gardes-pêche géré à l'échelle régionale
- Études scientifiques et données de haut niveau
- Intervention d'urgence en mer ou à proximité des océans ou d'autres voies navigables
- Programmes de mobilisation des jeunes et de renforcement des capacités

# Ce que nous avons entendu : expertise

- Large éventail de capacités et d'expertises au sein des groupes :
  - Coordonnateurs de programmes ayant à leur disposition un ou plusieurs biologistes, techniciens, coordonnateurs de la gestion des pêches, gestionnaires des opérations des pêches, coordonnateurs des communications, commis à la saisie ou à la collecte de données, etc.
- Équipements :
  - Caméras sonar à imagerie numérique, équipement de limnologie, drones, stations de surveillance des eaux, bateaux, etc.
- Dans certains cas, formation et renforcement des capacités :
  - Programmes pour les jeunes, programmes liés aux pêches, acquisition de compétences en informatique, etc.
  - Parcours professionnels, mentorat, stages, etc.

# Ce que nous avons entendu : besoins liés aux capacités techniques

- Collecte d'autres données de référence et données continues :
  - Stocks de poissons, habitat, océans/eau douce, surveillance des milieux aquatiques
  - Zones touchées par des déversements dans l'environnement ou le développement industriel
  - Effets cumulatifs et évaluations environnementales
- Plus d'expertise et d'équipement (y compris d'entretien) :
  - Biologistes, techniciens sur le terrain, analystes de données, bureaux satellites
  - Communications, analystes des politiques et rédacteurs de propositions
  - Accès aux laboratoires et aux résultats de recherches
- Participation de la collectivité :
  - Encourager les personnes âgées et les jeunes à suivre des formations sur la sensibilisation aux cultures et l'intendance
  - Donner des cours, délivrer des certifications et offrir des formations sur l'utilisation de l'équipement de terrain

# Ce que nous avons entendu : relations

- Il y a encore beaucoup à faire au sein du ministère :
  - Taux de roulement du personnel au sein du ministère/il faut renforcer les capacités à l'interne
  - Grosses lacunes au sein des équipes des sciences et de l'aquaculture (pour la plupart des groupes)
  - Respect des données et des connaissances
  - Communication et coordination interministérielles et gouvernementales
  - Prise en compte des échanges de gestionnaires, des détachements et des échanges interculturels
  - Communications plus nombreuses et cohérentes avec les fonctionnaires
- Synergies et chevauchements entre les programmes :
  - Techniciens de la Stratégie relative aux pêches autochtones/plans de travail et travaux des gardes-pêche qui s'inscrivent en complémentarité avec le programme de ressources aquatiques
  - Programme des pêches commerciales utilisé pour financer la gestion collaborative, les possibilités de développement économique et les permis commerciaux (\$)
  - Les programmes des gardes-pêche suscitent de l'intérêt (certains d'entre eux ont été mis en œuvre)

# Ce que nous avons entendu : relations

- Relations entre nous :
  - Modèles possibles
  - Possibilités de partager nos équipements/biologistes/techniciens/résultats de recherche
  - Davantage d'interactions et d'échanges entre les groupes maritimes et terrestres
- Relations avec les collectivités membres (et leurs experts techniques) :
  - Nous en avons réuni quelques-uns, mais ils ne travaillent pas toujours bien ensemble
  - Ces regroupements sont faits pour des raisons pratiques ou à des fins ministérielles
- Changements de programme liés à la Commission de vérité et réconciliation :
  - Il est très important d'établir une communication ouverte et une relation de confiance avec les fonctionnaires ministériels

# Ce que nous avons entendu : définition de la réussite

- Rôle significatif et réel tout au long du processus de prise de décisions en matière de gestion :
  - Trouver un équilibre entre le savoir traditionnel autochtone et la science occidentale
- Solides communications et forte mobilisation de la collectivité
- Solide capacité scientifique et forte présence sur le terrain :
  - Aucune lacune dans les données/aucun élément sans renseignements
- Suffisamment de poissons pour soutenir les collectivités et les pêches :
  - Écosystèmes et espèces de poissons en santé
- Financement et effectif autonomes, stables et à long terme :
  - Embauche d'Autochtones dans toutes les catégories d'emploi
  - Partenariats et sources de financement diversifiés

**PAUSE**

# Conclusions préliminaires

- Le financement et la production de rapports doivent être rationalisés :
  - Établir des liens avec d'autres sources de financement et des solutions de rechange plus souples qui sont disponibles
  - Tenir compte des objectifs du programme et des Autochtones
- Il faut établir des liens pour :
  - Éliminer les obstacles liés au financement et aux partenariats
  - Tenir compte des attentes et des exigences du ministère en matière de service
  - Améliorer les relations et combler les lacunes signalées (p. ex., avec les sciences)
  - Harmoniser les attentes en matière de service et de prestation de services avec celles de nos partenaires
- Les partenariats décisionnels devraient être noués grâce à la :
  - Mise en place de processus permettant d'établir des relations entre des groupes autochtones et des experts
  - Conclusion d'un accord de partage de données et de paramètres afin d'intégrer les données dans le processus de prise de décisions (*\*il faudrait renforcer la collaboration, pour toutes les options proposées*)

# Conclusions préliminaires

- Toutes les offres de services devraient :
  - Être souples afin de tenir compte des priorités propres à l'écosystème des collectivités concernées et des besoins liés aux capacités techniques qui ont été mis en évidence
  - Offrir un éventail complet d'options de prestation des services
  - Tenir compte des besoins en matière de prestation des services et des fonds disponibles en lien avec les mandats fédéraux (p. ex., capacité d'intervention d'urgence du Plan de protection des océans)
  - Intégrer les priorités liées au mentorat et à l'éducation pour les jeunes
  - Correspondre aux pratiques exemplaires et aux modèles mis en évidence au cours des ateliers
- Les activités favorisant le renforcement des relations devraient être encouragées pour :
  - Faciliter les échanges de gestionnaires et les détachements
  - Demander aux membres du personnel de connaître les collectivités dans lesquelles ils comptent travailler
- Les mesures de gestion du rendement devraient être harmonisées avec :
  - Les définitions autochtones de la réussite

# Faire participer les secteurs des pêches et des océans

- Prendre l'habitude d'adopter certaines mesures préliminaires, en mettant l'accent sur les commentaires reçus et les résultats de l'atelier, pour explorer différentes solutions de rechange envisageables :
  1. **Pour harmoniser le financement des programmes et des subventions et contributions.**
  2. **Pour améliorer l'accès aux secteurs ministériels et les relations entretenues avec ces derniers :**
    - Apparier les offres de services et la prestation des services aux mandats fédéraux.
  3. **Pour renforcer les relations avec :**
    - Les sciences, les espèces en péril, les pêches et la gestion des océans afin de favoriser la cogestion.

# Conclusions préliminaires : avez-vous des commentaires?

- Séances de travail entre l'institut et le ministère à la fin du mois de février (avant la rédaction du rapport final)
- Séance de questions et réponses

# **Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique**

# Objectif du document de travail et de l'atelier

- Conception de programme, financement et production de rapports :
  - Nous avons besoin de faire preuve d'une certaine souplesse afin de répondre aux différents besoins des entreprises
  - Il faut prévoir du financement afin de stimuler la croissance des entreprises
- Entreprises et relations :
  - On pourrait avoir à faire des ajustements dans l'équipe de soutien à l'expansion des entreprises
  - Il y a de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification.
  - Amélioration du système de gestion des pêches
  - Les pêcheurs et les gestionnaires ont des besoins en matière de formation
  - Des changements sont apportés au rôle joué par les coordonnateurs de liaison des pêches commerciales
  - Il y a plus de communications entre le ministère et les collectivités

# Ce que nous avons entendu : financement et production de rapports

- Prévoir du financement pour préserver les emplois :
  - Maintenir le personnel en poste grâce à des parcours de carrière
  - Adapter la formation à des carrières à long terme
  - Prévoir un financement flexible pour les formations (p. ex., pour acheter un navire-école)
- Prévoir du financement pour accélérer la croissance organisationnelle :
  - Accès à des capitaux pour l'achat, la réparation ou la mise à niveau d'engins ou de navires
  - Possibilité d'utiliser des fonds pour faciliter l'accès (quotas dans d'autres)
  - Options de financement pluriannuel pour les achats importants
  - Déplacer les composantes 2.3 et 2.4 sous la composante 4.0
- Opinions partagées sur les exigences de déclaration :
  - Selon certaines personnes, elles sont démesurées

# Ce que nous avons entendu : entreprises et relations

- L'équipe de soutien à l'expansion des entreprises est fort utile, mais elle pourrait :
  - Mieux connaître les collectivités
  - Embaucher un agent de développement commercial
- Possibilités d'expérimentation et de diversification :
  - L'équipe ne sait pas qu'elle fait partie du programme actuel
- Amélioration du système de gestion des pêches
  - Voir les avantages à utiliser un système
  - On souhaite assurer le bon fonctionnement et la capacité d'adaptation aux applications localisées
  - Prise en charge des fonctions de production de rapports internes

# Ce que nous avons entendu : entreprises et relations

- Besoins des pêcheurs et des gestionnaires en matière de formation :
  - Il s'agit d'un aspect extrêmement important qu'il faut améliorer
  - C'est un besoin continu compte tenu de la rotation du personnel
  - Professionnalisation accrue des carrières (cours d'accréditation)
- Rôle des coordonnateurs de liaison des pêches commerciales :
  - Certaines collectivités ont dépassé les besoins, mais devraient demeurer une option
  - On pourrait accroître la composante scientifique de ce rôle ou travailler plus étroitement avec les équipes techniques des groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans
- Il faudrait améliorer les communications entre le ministère et les collectivités

# Document de travail – Ce que nous avons entendu : lacunes

- Améliorer la façon dont on mesure le rendement :
  - Évaluer les facteurs de réussite en tenant compte des points de vue de l'entreprise et de la collectivité
- Tirer parti des occasions de partenariat :
  - Apporter une réponse au document de travail *Obtention du financement*
  - Diversifier et renforcer le Fonds des pêches de l'Atlantique et/ou les autres fonds
- Mettre en évidence les débouchés commerciaux :
  - Nouvelles occasions tout au long de la chaîne de valeur
- Séance de questions et réponses

# Prochaines étapes?

- Nous voulons toujours recueillir vos commentaires **d'ici la fin du mois de février 2018**
  - Ajout d'autres commentaires au document de travail
  - Ajout des autres apports fournis dans les documents « ce que nous avons entendu » ou au cours de la séance plénière
- Présentation du rapport final de la première phase **vers la fin du mois de mars 2018**
  - Programme de gestion des ressources aquatiques et océaniques
  - Programmes des pêches commerciales intégrées du Pacifique et de l'Atlantique
  - Commencer par présenter le rapport aux dirigeants autochtones
  - Le remettre ensuite à Pêches et Océans Canada, puis le publier
- Deuxième phase de participation :
  - Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones et Programme des gardes-pêche autochtones

**Je vous remercie d'avoir  
participé à l'examen  
des programmes  
autochtones jusqu'à  
maintenant!**



**INSTITUT NATIONAL DES  
PÊCHES AUTOCHTONES**

Examen des programmes autochtones

[PECHESAUTOCHTONES.CA](http://PECHESAUTOCHTONES.CA)